



Demande d'informations - Recherche avocat

Par **anterosss**, le **09/11/2017 à 20:33**

Bonjour,rnrnJ'ai un conflit avec mon employeur, ce dernier me doit des heures supplémentaires jamais payés ou récupérés, me fait travailler la nuit sans être payé car d'après lui c'est un « forfait » que j'ai pour les séjours de notre centre (or, mon contrat est bien un CDI 35 heures par semaines pour les vacances et je n'ai pas signé d'avenant, aucun accord n'a été fait avec les délégué du personnel ou l'inspection du travail).rnIl m'a par ailleurs fait travailler en tant que directeur de séjours sur 3 séjours (alors que mon contrat CDI 35H cité précédemment ne concerne que de l'animation, pas de la direction), toujours sans contrat, avenant ou prime supplémentaire.rnPour finir, mon salaire mensuel ne correspond pas au montant minimum prévu par notre convention collective (SNAECSO).rnrnQuestion 1 : Connaissez-vous un avocat compétent dans le droit du travail/prud'homme et qui maîtriserait la convention collective de la SNAECSO ? Il faut par ailleurs que ce dernier accepte l'aide juridictionnelle, ayant 920 euros de revenu mensuel, je devrais y avoir droit à 100%.rnrnQuestion 2 : J'habite à Aulnay mais je travaille à Montreuil (lieu du conflit avec l'employeur), je dois envoyer ma demande d'aide juridictionnelle à quel tribunal ?rnrnMerci de votre attention, n'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

Par **ASKATASUN**, le **09/11/2017 à 23:39**

Bienvenu,rn[citation]Connaissez-vous un avocat compétent dans le droit du travail/prud'homme et qui maîtriserait la convention collective de la SNAECSO ? Il faut par ailleurs que ce dernier accepte l'aide juridictionnelle, ayant 920 euros de revenu mensuel, je devrais y avoir droit à 100%.[/citation]rnCompte tenu de vos faibles ressources financière, je vous suggère de vous faire assister par un défenseur syndical dont vous trouverez la liste sur internet. Ca vous coûtera le montant d'une carte syndical, soit environ 10% des honoraires

d'un avocat.rn[citation]J'habite à Aulnay mais je travaille à Montreuil (lieu du conflit avec l'employeur), je dois envoyer ma demande d'aide juridictionnelle à quel tribunal ? [/citation] Ici :rnTGI de BOBIGNYrnBureau d'aide juridictionnellern173, avenue Paul Vaillant Couturierrn93008 Bobigny CedexrnTél : 01.48.95.13.93

Par **anterosss**, le **10/11/2017** à **00:33**

Merci !